

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « DANIOKO TRANSPORT ET LOGISTIQUE » en abrégé « DTL »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
22EME ARRONDISSEMENT IMMEUBLE N'ZI, Lot 3384, Ilot
272

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/12/2022 , et enregistrés au CEPICI le 13/12/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DANIOKO TRANSPORT ET LOGISTIQUE » en abrégé « DTL »

Objet : Transport de tout type de produits et marchandises ; logistique ; toutes activités lie de près ou de loin au transport dans tout les sens du terme ; prestation de services diverses

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
22EME ARRONDISSEMENT IMMEUBLE N'ZI, Lot 3384, Ilot

272

Dirigeant(s) M DANIOKO MAMADOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-07188 du 27/12/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°75759/GTCA/RC/2022 du 27/12/2022

